



HORS-SÉRIE

NOVEMBRE

2024

la lettre

de votre sénateur

De la dissolution au budget : une démocratie à protéger

Madame, Monsieur,

Au soir du 9 juin, les résultats du scrutin des élections européennes marquent une très forte progression du bloc d'extrême droite qui atteint 40 %. Score inédit et vertigineux. La seule liste du Rassemblement national totalise plus du double des voix de la liste du camp présidentiel, en baisse de 30 % par rapport au scrutin de 2019.

C'est ce soir-là, à la veille des Jeux olympiques, qu'Emmanuel Macron, de manière totalement irrationnelle, prononce la dissolution de l'Assemblée nationale, plongeant brutalement notre pays dans une nouvelle campagne électorale éclair et limitant les possibilités d'un réel débat démocratique.

Par deux fois, Emmanuel Macron a été élu pour faire barrage au Rassemblement national. Pourtant, faisant fi de ces deux scrutins, il prend là le risque historique de le placer aux portes du pouvoir.

En conscience, la gauche s'est unie dès le premier tour pour construire une alternative avec le mouvement social. Fidèle à son histoire, elle a systématiquement pratiqué le désistement républicain au second tour, alors même que les candidats du camp présidentiel ont longuement hésité. Il faut cependant souligner que, si l'on excepte la position irresponsable du candidat LR de la 3^e circonscription des

Landes, cette union républicaine n'a pas posé de difficulté dans les Landes.

Ce scrutin législatif a livré des messages qui ne peuvent être ignorés : il n'y a pas eu d'apathie démocratique, le front républicain, qui dans les faits est le seul vainqueur, a fonctionné, mais le premier groupe au Palais Bourbon représente l'extrême droite. Le premier motif de vote de ses électeurs est la déception vis-à-vis des autres partis qui n'ont pas su répondre au sentiment d'abandon, d'injustice ou de déclassement, qu'il soit individuel ou collectif.

Malgré ces résultats, le président de la République a choisi la politique du pire. Il a sans cesse repoussé la nomination d'un Premier ministre, nié la victoire du front républicain et n'a pas respecté la logique parlementaire qui fait que la coalition arrivée en tête doit se voir confier le pouvoir.

Au final, Emmanuel Macron a en quelque sorte effacé le vote des électeurs et choisi la continuité d'une politique sanctionnée par les urnes. En nommant un Premier ministre issu d'un parti minoritaire à l'Assemblée nationale et qui n'a pas fait le choix du front républicain, le président a pris le risque d'écœurer bon nombre d'électeurs.

Ce Gouvernement, à la légitimité incertaine et qui ne doit sa survie qu'au bon vouloir de l'extrême droite, a désormais la responsabilité de faire voter le budget de la nation en un temps record.

Sur la forme comme sur le fond, l'examen de celui-ci soulève de nombreuses questions. Sur la forme d'abord, le Parlement examine le budget dans des conditions encore moins sereines que d'ordinaire. Transmission tardive du texte compte tenu de la date de nomination du Gouvernement, refus d'accès à des documents budgétaires, sans oublier la variabilité des chiffres du déficit public qui

EK.

SÉNATEUR
DES LANDES



Éric Kerrouche

fera l'objet d'investigation à l'Assemblée nationale comme au Sénat.

Sur le fond, le projet proposé par le Gouvernement est à la fois injuste socialement, irresponsable écologiquement et inefficace économiquement. Les effets récessifs à moyen terme sont importants. Selon l'OFCE, le budget du Gouvernement peut diviser par deux la croissance de notre pays.

Surtout, pour combler un déficit dont la responsabilité appartient pleinement au camp présidentiel - qui a consciencieusement supprimé 60 milliards de recettes fiscales chaque année pour les plus aisés - le Gouvernement présente un budget austéritaire de 60 milliards d'économies. Elles pèseront 4 fois plus sur les plus modestes que sur les hauts revenus. Un nouveau carburant pour l'extrême droite.

Parmi les mesures proposées : mesures restrictives pour les retraites, 3,8 Mds d'économies sur l'hôpital public, 4 000 postes d'enseignants en moins, augmentation des taxes sur l'électricité (3 Mds) ou du tarif chez le médecin non pris en charge par la Sécurité sociale (1,1 Mds) et, cerise sur le gâteau, un effort vertigineux demandé aux collectivités locales.

Si le Gouvernement a annoncé 5 Mds de coupes pour celles-ci, le décompte total se chiffre en réalité à plus de 10 Mds. Ce budget a l'unanimité des associations d'élus locaux contre lui. Il constitue une menace réelle pour des collectivités locales honteusement présentées comme responsables du dérapage des finances publics.

Depuis 1981 et les premières lois de décentralisation, jamais les moyens des collectivités locales n'ont subi une telle amputation annuelle : leur effort dépassera

vraisemblablement les 15 % du total porté par la puissance publique. Elles ont pourtant pour obligation de présenter des budgets en équilibre, ne représentent que 9 % de l'endettement public (une part stable depuis 1982), et sont un acteur économique majeur car elles portent deux tiers de l'investissement public.

Des baisses d'effectifs sont en jeu, mais également la dégradation de certains services, la fin d'actions de soutien au tissu associatif ou aux entreprises, l'abandon de certains investissements, en particulier en faveur de bifurcation écologique et au-delà, une incitation forte à privatiser de plus en plus de services publics. Cette organisation de la pénurie est délétère.

Une question démocratique se pose à nouveau : si les collectivités n'ont plus de possibilités d'arbitrage local, que leur autonomie est remise en cause, qu'elles ne peuvent plus assurer le service public du quotidien, quel sens prend la décentralisation face à une telle logique comptable et jacobine ?

Les collectivités ont toujours été responsables. Elles seront au rendez-vous. Mais il n'est ni justifié, ni opportun de leur demander un effort impossible à fournir sans casse sociale et territoriale.

Nous n'accepterons pas cette saignée des budgets locaux qui n'est en rien une fatalité. D'autres solutions sont possibles pour desserrer l'étau financier que le Gouvernement fait peser sur l'avenir de nos territoires.

C'est l'objet du débat parlementaire qui est en cours et c'est la ligne que nous défendrons au Sénat. En espérant que les victoires obtenues dans l'hémicycle ne soient pas balayées par un 49.3...

*Bien sincèrement
Eric Kerrouche*

10,9 Mds€ de coupes budgétaires sur les finances locales

« Efforts » annoncés par le Gouvernement : 5 Mds€

- « Fonds de précaution » : 3 Mds€
- Suppression de la dynamique de compensation via la TVA : 1,2 Md€
- Réduction du FCTVA : 800 M€

→ Soit une perte de :

- Pour le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : 130 M€
- Pour le Conseil départemental des Landes : 13 M€

Diminution des budgets pour la transition écologique des collectivités : 2,1 Mds€

- Baisse du Fonds vert : 1,5 Md€
- Coupe dans le budget de l'ADEME : 500 M€
- Ponction sur les agences de l'Eau : 130 M€
- Fin de l'automatisme du chèque énergie : 300 M€

Désengagement de l'État : 2,5 Mds€

- Suppression des subventions des autres ministères : 1,9 Md€
- Baisse de la DGF en volume : 500 M€
- Baisse des dotations d'investissement (DSIL et DETR) en volume : 32 M€
- Suppression du fonds de soutien aux activités périscolaires : 40 M€

Augmentation de la cotisation CNRACL : 1,3 Md€

Baisse du budget CEREMA : 11 M€

Disparition du plan de lutte contre les violences faites aux élus : 5 M€